

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 7 Octobre 2022

Présidence de : Adonis ZOUËIN

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 10

Le secrétaire

SOMMAIRE	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	
1 – Adoption du PV du dernier CA					
2 – Règlement intérieur du CA					
3 – Installation des nouveaux membres dans les commissions et instances					
4 – Bilan de rentrée 2022					
5 – IMP					
6 – Règlement intérieur du CFA					
7 – Projets Pédagogiques 2023					
8 – DBM					
9 – Contrats et Conventions					
10 – Logements : NAS et COP					
11 – Tarifs SRH					

Le Président
Adonis ZOUËIN



Le secrétaire
Karine RENOUX

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 17 Octobre 2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	ZOUEIN Adonis	X						
	Gestionnaire	GRANGE Cécile	X						
	CPE	BOURRY Samuel	X						
	DDFPT	BOURRET Karelle	X						
	4							
Elus locaux	Collectivité de rattachement								
	Groupeement de commune								
	Commune siège	KOHLER	X						
	Commune siège								
	Conseil régional	CHASSAGNE Christelle			X				
	Conseil régional	RIOU Guillaume			X				
Personnalité qualifiée		SAUVAGET Ludovic			X				
Total présents		1							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	TEXIER Alicia	X						
		WAST Yannick	X						
		BURNEL Karine	X						
		RENOUX Karine	X						
		BENOIT Kévin							
		AUDIGIER Logan							
		GATELIER Adeline	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LAMY Corinne	X						
		THEVENET Marie	X						
		CHARUAULT Sandrine			X				
Total présents		7							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	BROTHIER Nathalie			X				
		AUCHER Marie-Laure			X				
		BRUNET Delphine			X				
		FERRU Rose-Marie	X						
		BIGET Alain	X						
	Elèves	BELLANGER Elfie	X						
		DUBRAY Marine	X						
		RISQUER Maiwenn	X						
		BOUILLER Gabin	X						
		CIBIEL-MARIN Laëticia remplacée par BOIDE Morgane	X						
Total présents		7							

PREAMBULE

Monsieur ZOUËIN ouvre la séance à 18h18. Mme RENOUX est nommée secrétaire de séance.
Mme KOHLER partira à 19h45, Mmes TEXIER et RENOUX partiront à 20h00 et Mme THEVENET à 20h30.

RUBRIQUE 1. APPROBATION DU PV DU DERNIER CA

Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration en date du 14/06/2022.

Le compte rendu du précédent conseil est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	17	0	2

Mme KOHLER demande le rapport d'autoévaluation. M. Zoueïn le transmettra ainsi qu'à tous les membres du CA, parents d'élèves et élèves inclus.

RUBRIQUE 2. REGLEMENT INTERIEUR DU CA

Plusieurs points ont été modifiés ou mis à jour notamment l'article 8.

Pièce jointe 1/1 : le règlement intérieur du CA est fourni aux membres présents lors du CA.

Article 4 : Le quorum sera de 16 personnes

Article 8 : Article modifié en décembre 2020 pour la rentrée 2021. Le CA se prononce sur le maintien de la commission permanente, notamment pour la Dotation Globale Horaire.

Article 9 : La durée d'une séance est fixée à 3h maximum.

Article 2 : Les questions diverses doivent être déposées 48h à l'avance au secrétariat de direction.

Mme Bellanger s'inquiète alors de ne pouvoir poser de questions lors de ce CA.

M. Zoueïn lui rappelle que seules les questions sans rapport avec les points abordés doivent être déposées au secrétariat 48h à l'avance, mais que toute question relative aux points abordés peut être posée.

Le règlement intérieur du CA est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

RUBRIQUE 3. INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DANS LES COMMISSIONS ET LES INSTANCES

M. Zoueïn vidéoprojette les différentes commissions avec les membres déjà inscrits.

1-CHS : les élèves devront se positionner.

2-Appel d'offres. Commission pour un montant supérieur à 7000€ hors subventions enquête équipements.

3-Commission lycée des métiers

4-Commission permanente

5-Commission éducative : Les élèves devront se positionner.

6-Conseil de discipline : Convocation 10 jours à l'avance.

7-Commission fonds social : Il manque l'infirmière et l'assistante sociale. Mme Burnel demande si cette commission peut également être ouverte au personnel enseignant. La proposition de Mme Burnel est acceptée.

Les différents membres du CA se positionnent dans les différentes instances où il y avait des besoins. M. Bourry expliquera aux élèves le rôle des différentes commissions afin qu'ils puissent se positionner à leur tour.

RUBRIQUE 4. BILAN DE LA RENTREE 2022

*Effectifs élèves: Document des effectifs vidéoprojetés.

Actuellement 187 élèves. Le document vidéo projeté en compte seulement 184 car les dernières inscriptions sont très récentes. 103 internes sur une capacité d'accueil de 120 et l'internat des garçons est complet. 72 Demi-pensionnaires et 9 externes.

*Effectifs personnel: Il manque aujourd'hui l'infirmière et l'assistante sociale.

*Calendrier annuel: document vidéoprojeté.

Dates des conseils de classe fin janvier 2022 pour les élèves au semestre. La classe des premières bac pro MCV A verra son conseil de classe avancé du fait de leur départ en stage.

La réunion parents/professeurs est fixée au vendredi 18 Novembre. L'information sera communiquée aux parents par mail. Mme Renoux demande si un courrier sera envoyé car tous les parents ne lisent pas les mails ENT. M.Zouein indique alors que l'information sera envoyée par mail et par courrier. Il précise aussi que si les enseignants souhaitent absolument rencontrer des parents, alors il faut lui faire remonter et un mot particulier leur sera envoyé.

Le calendrier est intégré dans Pronote et consultable par tous.

RUBRIQUE 5. IMP

Les IMP : Vidéoprojection de la ventilation des Indemnités pour Missions Particulières sur l'année 2022-2023

RUBRIQUE 6. REGLEMENT INTERIEUR DU CFA

Vidéoprojeté pour information aux membres du CA. M.Zouein demande si les élèves apprentis en ont bien eu connaissance. Mme Renoux lui répond oui à l'exception de notre élève absent pour hospitalisation et arrêt de travail.

RUBRIQUE 7. PROJETS PEDAGOGIQUES 2023

Document vidéoprojeté.

M.Zouein rappelle qu'une réunion a eu lieu en amont avec les enseignants le 19 septembre pour recenser tous les projets. Il rappelle également que le budget des projets fonctionne par année civile et non par année scolaire. Les enseignants et CPE ont du remplir une fiche projet accompagnée de

devis pour chacun des projets proposés.

Mme TEXIER demande comment une classe est choisie pour tel ou tel projet. M.Zouein indique qu'aucune classe n'a été choisie et que ce sont les enseignants qui sont à l'origine des projets portés sur leur classe. Mme Burnel demande s'il est possible que le spectacle d'improvisation théâtrale proposé aux élèves internes le 30 janvier, soit proposé à l'ensemble des élèves de l'établissement. Mme Texier rajoute que cela pourrait être envisageable sur un créneau 16h-18h00. Proposition acceptée par M.Zouein.

Le tableau prévisionnel de l'ensemble des projets 2022 est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	18	0	1

Le tableau prévisionnel de l'ensemble des projets 2023 est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	18	0	1

Attention, il ne s'agit pas de voter individuellement chaque projet, mais bien l'ensemble. Il faudra ensuite faire des choix.

RUBRIQUE 8. DBM

Mme Grange explique que le budget est voté en Décembre pour une mise en exécution pour janvier. Cependant des modifications peuvent avoir lieu. Elle explique également que des DBM (Décisions budgétaires modificatives) ont lieu au cours de l'année.

Départ de Mme KOHLER au cours de la présentation.

Pour information, La liste des différents DBM est vidéoprojetée. Elles concernent :

- La MDL
- Arrivée d'une subvention pour acquisition de vidéoprojecteurs et enceintes
- Intégration d'une subvention région pour la mobilité des élèves ERASMUS.
- Don de la MDL pour musiqu'olycée. Il s'agit de la subvention du crédit mutuel pour ce projet
- Variations de montants budgétaires à l'intérieur d'une ligne
- Créations de lignes budgétaires pour payer par exemples les achats des fêtes internat organisées par M. Benoit ou encore pour payer la formation des délégués.
- Création d'une ligne budgétaire pour Erasmusday.

Les dépenses imprévues à financer sur le fond de roulement de l'établissement sont soumises au vote. Il s'agit :

- De frais exceptionnels liés au déplacement Erasmus, à hauteur de 2177€
- De frais pour compléter une subvention région pour l'achat d'une mono-brosse et d'une auto-laveuse, à hauteur de 129€
- De frais pour abonder le service restauration (achats alimentaires et frais de réparation sur certains appareils), à hauteur de 15300€

Il faut donc prélever environ 18000€ sur le FDR de l'établissement qui s'élèverait après déduction à 95000€.

Le prélèvement sur FDR est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

RUBRIQUE 9. CONTRATS ET CONVENTIONS

-Mapa, marché à procédure adaptée.

Ce marché est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

La convention forum des métiers est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

-Le contrat avec Kalamazoo : Contrat pour les carnets de correspondance. Le contrat stipule de travailler au moins 2 ans avec cette société une fois le lycée engagé. La question est donc posée de savoir s'il faut garder les carnets de correspondance pour la rentrée 2023. Les élèves l'utilisent peu et Mme Bellanger en atteste. Elle précise que l'utilisation pour beaucoup d'élèves intervient en février pour justifier leurs absences du semestre.

Peut être faudrait il passer par un carnet dématérialisé ?

La facture s'élève à 519.24 € pour 2023 et 519.24 € pour 2024.

La reconduction de l'utilisation des carnets de correspondance est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	7	6	3

-La convention pour SST est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

-La convention Erasmus + est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

-La convention pour la mini entreprise est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

Convention établie dans le cadre d'entreprendre pour apprendre. Elle concerne la classe des 3 PP.

-La convention pour my turboself :

Mme Grange explique que le montant de la facture dépend du nombre de transactions et que le lycée paye pour un montant de 1000 transactions à l'année.

Mme Burnel demande si nous atteignons ce montant sur une année. Mme Grange ne sait pas mais se renseignera auprès de l'agent comptable pour le savoir.

La convention pour my turboself est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	14	1	1

Départ de Marie Thévenet à 20h30.

-La convention pour le club informatique est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

Le club informatique est reconduit cette année.

RUBRIQUE 10. LOGEMENTS NAS ET COP

Occupation de logement de fonction pour l'année scolaire 2022-2023

-L'attribution du logement de fonction NAS est soumise au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

L'attribution du logement de fonction COP pour Mme Pupetto est soumise au vote

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

RUBRIQUE 11. TARIFS SRH

Tarifs SHR, pas d'augmentation.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

TARIFS 2023 Autres prestations hébergement / restauration, voir document vidéoprojeté.

Il s'agit du prix fixé pour une nuitée, un repas amélioré, un petit déjeuner...

Les tarifs sont soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

Les Tarifs pour prestations diverses 2023 sont soumis au vote :

Il s'agit du tarif fixé en cas de dégradations diverses, de perte ou casse des clefs, de la perte du carnet de correspondance, de la perte de la carte turbo-self, du prix pour l'utilisation du minibus (0.60€/km + plein du carburant)

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

RUBRIQUE 24. QUESTIONS DIVERSES

Question posée par Mme Bellanger : les élèves qui restent au lycée (internat et demi pension) durant leur période de formation en entreprise peuvent ils avoir une remise d'ordre ?

La question doit être posée à l'agent comptable.

*Question posée par Mme Burnel : Qui peut déclencher l'alarme intrusion ? Seuls le CPE et le proviseur peuvent aujourd'hui déclencher cette alarme. Ceci interroge car l'accueil est le premier service où l'on peut se rendre compte d'une intrusion et que celle-ci n'est pas forcément visible par M. le proviseur et les CPE. D'ailleurs Mme Burnel rappelle que des incidents ont eu lieu l'année dernière et cette année. Pourquoi n'y a-t-il pas d'alarme à l'accueil ? La question sera posée à la région

Monsieur ZOUEIN lève la séance à 21h18.